

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/03/2016

Réception par le Prefet : 29/03/2016

Publication : 01/04/2016



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-3-3-6

Séance du jeudi 24 mars 2016

### **RD 33 - LIAISON ENTRE LA RN 66 ET LA RD 35 À VIEUX-THANN BILAN DE LA 1ÈRE PHASE DE CONCERTATION ETUDES PRÉLIMINAIRES**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

**EXCUSES :** MM. ADRIAN, HEMEDINGER, SCHELLENBERGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil Départemental,

VU l'article L.3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Départemental n° CG-2015-3-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le bilan de la 1ère phase de concertation au titre de l'article L.300-2 et suivants du Code de l'urbanisme ;
- approuve les études préliminaires et le choix de la variante retenue ;

- approuve le programme amendé de l'opération ;
- décide de lancer les études d'avant-projet sur la base de la variante retenue ; les dépenses, estimées à 76 000 € TTC, seront imputées au programme AP111 chapitre 20 fonction 621 nature 2031 du budget départemental ;
- fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération au montant estimé de 8 M€ TTC (valeur décembre 2014) et dont la décomposition est la suivante :

<b>Opération routière :</b>	
Etudes et contrôles (levés, sondages géotechniques, maîtrise d'œuvre, coordination SPS, reconnaissances archéologiques, contrôle extérieur, contrôle topographique, ...)	1 100 000 €
Travaux (marchés terrassements, assainissement, chaussées, ouvrages d'art et travaux divers)	5 900 000 €
<b>Total opération routière</b>	<b>7 000 000 €</b>
<b>Acquisitions foncières :</b>	
Acquisitions de terrains	<b>1 000 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 000 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 000 000 €</b>

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité